

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

27/7/2021

Dossier complet le :

27/7/2021

N° d'enregistrement :

2021-5642

1. Intitulé du projet

Vélo route 31 entre Maubeuge gare et Mormal

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom SAINT-HUILE

Prénom BENJAMIN

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

SAINT-HUILE Benjamin, Président

RCS / SIRET

2 0 0 0 4 3 3 9 6 0 0 0 1 5

Forme juridique

Etablissement Public

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6° c)	Construction de pistes cyclables et voies vertes de plus de 10 km

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet porté par la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, concerne la mise en œuvre opérationnelle de la Véloroute 31 entre Maubeuge et Aulnoye-Aymeries.

Le tracé d'environ 19 km suit en grande partie les méandres de la Sambre en empruntant le chemin de halage.

Cette liaison traverse huit communes de la CAMVS : Maubeuge, Louvroil, Neuf-Mesnil, Hautmont, Saint-Rémy-du-Nord, Boussières-sur-Sambre, Bachant, Pont-Sur-Sambre, Aulnoye-Aymeries.

Les aménagements projetés ont pour objectif de remettre en état le revêtement du chemin de halage afin d'assurer un cheminement continu et sécurisé pour les déplacements doux.

En cas d'inondation des berges de la Sambre, une signalétique sera mise en place pour baliser l'itinéraire de déviation depuis la commune de Boussières-sur-Sambre jusqu'à connexion vers la forêt de Mormal. Cet itinéraire emprunte les voies existantes.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est d'améliorer la liaison douce (cycle) entre l'Euro Vélo 3 (au pôle gare de Maubeuge) et la Vélo route de Mormal-V31 (à l'orée de la forêt de Mormal).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Trois cas de figures sur le parcours:

1. Le cheminement est existant et en bon état: La liaison sera préservée en l'état.
2. Le cheminement est existant mais dégradé ou à adapter: Une reprise superficielle du cheminement sera réalisée.
 - Rabotage du revêtement existant.
 - Mise à niveau et reprise superficielle de la fondation existante.
 - Mise en œuvre du revêtement de surface.
3. Le cheminement existe mais est peu praticable : Un nouveau revêtement sera posé.
 - Terrassement et évacuation des déblais.
 - Réalisation des fondations et du fond de forme.
 - Mise en œuvre du revêtement de surface.

Les revêtements de surface utilisés seront de l'émulsionné-gravillonné et du revêtement en Bioklair.

Le Bioklair est un revêtement composé d'un liant végétal bio-sourcé issu de la sylviculture, perméable à l'eau.

Installation d'une borne de gonflage des pneus et de petites réparations pour les vélos, mutualisées avec le pôle multimodal au niveau de la gare de Maubeuge.

Mise en place d'un compteur à vélo sur l'itinéraire à Hautmont.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le tracé sera une liaison douce et principalement destiné aux cycles.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Largeur	2,5 à 3 mètres
Liaison en Bioklair	7900 ml
Liaison en émulsion gravillonnée	4600 ml
Liaison laissée en l'état	6500 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Point de départ: Maubeuge gare
Arrivé: Aulnoye-Aymeries

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 03° 58' 01" E Lat. 50° 16' 23" N

Point d'arrivée :

Long. 03° 49' 48" E Lat. 50° 12' 47" N

Communes traversées :

Maubeuge, Louvroil, Neuf-Mesnil, Hautmont, Saint-Rémy-du-Nord, Boussières-sur-Sambre, Bachant, Pont-Sur-Sambre, Aulnoye-Aymeries.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le tracé se trouve dans la ZNIEFF de type 1 des Prairies humides d'Aymeries (id. 310014127) et dans la ZNIEFF de type 2 des Plaines alluviales de la Sambre en amont de Bachant (id. 310013731).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réserve naturelle régionale de Pantegnies (id. FR9300138)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie de l'itinéraire se trouve dans le périmètre de protection Monument historique (=500m) de l'Abbaye de Hautmont.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les bords de Sambre sont considérés comme des zones à dominances humides selon eaufrance.fr (Annexe 4. zones humides). Selon le SAGE Sambre, certaines zones qui bordent la Sambre sont considérées comme des zones humides (Annexe 5. Zones humides 2).

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Maubeuge : PPRN risque inondation - 59DDTM19860021 - approuvé. Louvroil : PPRN risque inondation - 59DDTM20130010 - approuvé ; 59DDTM20160027 - prescrit ; 59PREF20070035 - approuvé. Neuf-Mesnil : PPRN risque inondation - 59DDTM19860022 - approuvé. Hautmont : PPRN risque inondation - 59DDTM19860010 - approuvé. Saint-Remy-de-Nord : PPRN risque inondation - 59DDTM19860027 - approuvé. Boussière-sur-Sambre: PPRN risque inondation - 59DDTM19860007 - approuvé Bachant : PPRN risque inondation - 59DDTM19860005 - approuvé Pont-sur-Sambre : PPRN risque inondation - 59DDTM19860024 - approuvé PAS SUFFISAMMENT DE PLACE AU DESSUS:
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aulnoye-Aymeries: PPRN risque inondation - 59DDTM19860004 - approuvé FIN DE LA QUESTION PRECEDENTE Pont-sur-Sambre: EDF Centre de production thermique (id. SSP00031120101)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le Périmètre de Protection Rapproché de Bachant et d'Aulnoye-Aymeries (Annexe PPR)
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A 2.2km du site Natura 2000 Forêts de Mormal et de Bois l'Evêque, Bois de la Lanrière et Plaine alluviale de la Sambre (Id. FR3100509)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque d'inondation lors des crues de la Sambre. Un itinéraire déviation est prévu à cet effet depuis la commune de Boussières-sur-Sambre jusqu'à la connexion vers la forêt de Mormal. Cet itinéraire empruntera les voies routières existantes.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Favorise la locomotion douce (cycle)

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Réalisation des travaux en dehors des périodes de reproduction de la faune, entre septembre et mars.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale car :

- La voie empruntera le chemin de halage de la Sambre et quelques voie départementales. Seules les portions en mauvais état recevront un nouveau revêtement ;
- Les berges ne seront pas retravaillées ;
- Nos préconisations d'effectuer les travaux en dehors de la période de reproduction de la faune locale sont prises en compte.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres ou minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évaluations récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Question 5: Annexe zones humides; Annexe PPR. Question 4.3.1: Dépliant explicatif Bioklair

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à MAUBEUGE

Le Président,

Signature

f Benjamin SAINT-HUILE



